

Le discours scientifique

1- Définition

Par discours scientifique, on entend « *communication de spécialiste destinée à d'autres spécialistes. Il use d'une langue particulière, de terminologie. On le désignera comme discours source, ésotérique et légitime.* » (Jacobi, 1986, p : 15). Le discours scientifique est donc souvent tenu pour vrai et objectif. Il transmet des connaissances jugées essentielles et légitimes (ex. un article publié dans une revue scientifique destinée à la communauté des pairs et lue uniquement par les spécialistes de la même discipline). Son objectif est « *de conserver et d'archiver, sur des supports durables, les nouvelles données du savoir, d'informer de l'état de la science sur une question avec des chercheurs de même champ disciplinaire ou encore faire partager en vue de vulgariser ce savoir à un large public.* » (Ferhat, 2017, p : 5).

2- Le vocabulaire du discours scientifique

Le discours scientifique est caractérisé par un vocabulaire spécifique :

- Composé de vastes champs sémantiques dont les lexèmes sont généralement inconnus du public non spécialisé et qui perdent leur monosémie quand ils entrent dans la langue courante ;
- Appelé « jargon » car il s'adresse à un groupe de spécialistes. La transmission du message dépend ainsi de l'appartenance de l'émetteur et du récepteur à une communauté langagière ;
- Ouvert à une création lexicale constante et souvent nécessaire pour satisfaire le besoin de nommer certaines nouvelles méthodes d'analyse ;
- Généralement issu du latin et du grec, relatif au nom de l'inventeur et constitué de beaucoup d'abréviations ;
- Qui ne comporte pas beaucoup de définitions car le lexique spécialisé est généralement bien connu des spécialistes du domaine ;
- Qui tend vers l'unicité et la non-ambiguïté.

3- Particularité du discours scientifique

Le discours scientifique est rédigé dans un style qui a des particularités syntaxiques, grammaticales, linguistiques et terminologiques, etc. Le tableau suivant présente les caractéristiques du discours scientifique :

Le discours scientifique
Objectif
Informier, présenter aux lecteurs des solutions à un problème scientifique
Méthode
Décrire, expliquer, analyser un phénomène ou un fait, etc.
Support
Livre, chapitre de livre, article scientifique, etc.
Émetteur
Un chercheur, un scientifique, un enseignant universitaire, etc.
Récepteur
Un autre chercheur ou scientifique, un étudiant, etc.
Caractéristiques linguistiques et terminologiques
<ul style="list-style-type: none"> - Un effacement énonciatif à travers l'emploi du pronom indéfini « On », une absence de toute appréciation personnelle et/ou de jugement de valeur (l'emploi de la tournure impersonnelle) ; <ul style="list-style-type: none"> - Prédominance de la phrase déclarative ; - Prédominance du présent de l'indicatif (à la forme active) ; - Privilégier la cohérence (assurant des liens sémantiques entre les phrases) et la cohésion (assurant des liens grammaticaux entre les phrases) ; <ul style="list-style-type: none"> - Absence de l'émotivité, des expressions figées, des figures de style ; - Emploi des termes techniques (le jargon scientifique), du lexique spécialisé exprimant un sens dénotatif précis (mono-sémantique), justifié, argumenté et fondé sur l'objectivité ; <ul style="list-style-type: none"> - Emploi des mots ou expressions étrangers ou nouveaux

Caractéristiques formelles (structurelles)

- Un langage formel (des chiffres, des abréviations, des sigles, etc.), ou graphique (des tableaux, des courbes, des graphiques, etc.) permettant de synthétiser et de schématiser l'information ;
- Des signes typographiques (les deux points, le point-virgule, les parenthèses, les guillemets, des encadrés, etc. qui permettent d'introduire des éléments explicatifs.